

**M. Whelan:** Monsieur le président, les ventes ont lieu normalement et même pendant l'embargo, elles avaient lieu normalement. Si vous vous donnez la peine de vérifier, vous constaterez que depuis toujours, du moins depuis cinq ans, l'orge de l'Ontario est écoulée normalement à l'extérieur du Canada. Les autorités provinciales ont demandé un permis pour la vente de 30,000 tonnes d'orge. Ils en ont accumulé environ 15,000 tonnes, qui ont été expédiées il y a tout juste une semaine ou dix jours. Nous n'avons aucun moyen de savoir à quel prix cette orge a été vendue.

● (1910)

Je sais que l'une des sociétés en cause est Cargill, et j'attends de connaître le nom des autres sociétés en cause. Vous avez rapporté que M. Hetland a dit que son rôle consistait à expédier des céréales à ce marché. Je tiens à bien préciser que la Commission canadienne du blé n'a pas fait parvenir d'orge à l'est du pays depuis avril dernier. L'orge qui a été expédiée dans l'est du Canada n'était pas réglementée? Il n'y a pas eu d'expédition d'orge réglementée dans l'Est à cette époque. Voilà une question qui nous préoccupe au même titre que les producteurs d'orge de l'Ontario et du reste du Canada. La quantité d'orge vendue était insignifiante par rapport à la totalité de la production et de la vente d'orge. M. Hetland avait raison de dire que nous devons nous en préoccuper parce que les Canadiens sont les plus gros consommateurs d'orge, puisque 80 p. 100 des grains de provende sont consommés au Canada. Ce sont les plus gros clients et ceux qui comptent.

Nous savons que des ventes d'orge à long terme ont été conclues. Je suis sûr que le député sait que les ventes d'orge ne l'ont pas été à des prix élevés, mais la Commission du blé et les personnes qui ont conclu ces ventes à long terme auraient été condamnées si elles ne l'avaient pas fait. Elles ne pouvaient pas prévoir qu'il y aurait une sécheresse et de mauvaises récoltes en Chine et en Russie. Ces conditions ont exercé des pressions injustifiées auxquelles est venue s'ajouter la pénurie de cette denrée. Le programme d'ensemble de vente d'orge a donc subi des pressions considérables. M. Hetland avait raison de dire qu'il fallait approvisionner ce marché, parce que c'est notre meilleur et notre plus gros client. Toute autre personne au monde peut se présenter sur ce marché ou s'en retirer en fonction de ses besoins.

Monsieur le président, j'en reviens aux ventes à long terme, car elles démontrent que ces ventes ont été effectuées à des prix inférieurs aux prix courants. La mise en commun démontrera que le versement final pour l'orge ne sera pas très important, car ces ventes ont été effectuées sur une longue période, de l'ordre de trois années, alors que les prix de l'orge et du maïs n'étaient pas aussi élevés qu'ils le sont aujourd'hui.

Je tiens à signaler que les députés n'ont fait aucune observation sur la proposition que j'ai faite hier; j'ai en effet parlé de conclure des marchés à longue échéance avec l'Office canadien des provendes. De tels marchés seront intéressants non seulement pour l'est du Canada mais aussi pour la Colombie-Britannique qui est un des principaux utilisateurs de ce grain et qui en a besoin. Il n'est donc pas uniquement question de penser aux habitants de l'est du Canada mais aussi à ceux de l'ouest qui ont besoin de ce grain au même prix.

### Subsides

Il faut être honnête. S'il est intéressant pour certains pays du Moyen-Orient ou d'Europe d'acheter de l'orge à ces conditions, une telle formule d'achat doit être également intéressante pour les principaux consommateurs de grains fourragers qui sont produits au Canada, c'est-à-dire pour les éleveurs de bétail et les aviculteurs canadiens.

**M. Neil:** Je tiens seulement à préciser que le ministre a dit que la société Cargill était une des compagnies de transport. Je suppose qu'il doit bien y avoir une ou deux autres compagnies de transport qui ont obtenu un permis. C'est pourquoi, ce ne sont apparemment pas les producteurs ontariens qui ont gagné de l'argent mais les compagnies de grains. Autrement dit, la société Cargill et les autres compagnies céréalières ont eu des excédents de grains en Ontario. Comme elles ne voulaient pas l'écouler à bas prix et que, par conséquent, le prix allait sans doute chuter, le cabinet a court-circuité la Commission du blé et a permis à la société Cargill et aux autres de vendre leur excédent sur le marché mondial, au détriment des céréaliers de l'Ouest. Je demande au ministre si ce n'est pas effectivement là ce qui s'est produit.

**M. Whelan:** Monsieur le président, je dirais plutôt que ce fut au détriment du producteur ontarien d'orge, qui obtient toujours moins que le producteur de l'Ouest pour son orge, c'est-à-dire toujours de \$20 à \$30 de moins la tonne. Or, s'il y a eu une marge bénéficiaire, ce que nous ne savons pas de façon certaine, elle a dû être de l'ordre de \$40 à \$45 la tonne. Il s'agissait d'un cartel de quatre sociétés céréalières, j'en suis sûr: les sociétés Cargill, Richardson, Continental et Northern Sales.

Je puis dire que la représentation qui m'a été faite ne provenait d'aucune de ces sociétés céréalières, mais bien du ministère ontarien de l'Agriculture, pour le compte des producteurs d'orge de l'Ontario. Aucune société céréalière ne m'a fait de représentation, ni à qui que ce soit d'autre, à ma connaissance. Il se peut donc qu'elles aient effectivement fait ce genre de profits. Comme je l'ai dit hier, c'est très mauvais, car les producteurs ne peuvent faire autant de profits en deux, trois ou même quatre années de production. Ils n'arriveraient pas à faire autant de bénéfices par tonne.

Notre système de commercialisation, c'est-à-dire un système de libre marché en pleine action semble convenir au parti du député. Si vous ne voulez pas de ce système, dites-nous que vous le condamnez et que vous voulez que nous confiions le tout à la Commission canadienne du blé. C'est ce qu'a déclaré l'autre jour un représentant de la Canada West Foundation, que tout devrait relever soit de la Commission canadienne du blé, soit du système de libre marché. C'est peut-être ce que nous devrions faire. Il me semble que quoi qu'on fasse pour améliorer ce système, cela ne fait qu'ajouter à la confusion. On se plaint des bénéfices que les Russes pourraient avoir faits pour un contrat à long terme, des bénéfices peut-être de l'ordre de 100 p. 100—mais personne n'en dit autant de l'acheteur étranger. Il s'agit de ce qui s'est passé ici même, au Canada, et je reviens, monsieur le président, au fait que nos gens qui nourrissent leurs animaux avec notre grain sont nos meilleurs clients. Ils ont toujours existé et existeront toujours. Nous pouvons même améliorer la situation et leur faciliter les choses en lançant le projet Canagrex.